

N°3 - 2020  
MAI

# Saint-Aug'infos



Lettre municipale d'informations

## COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

### Communiqué de Presse de la CARA – déchetteries

À partir du lundi 25 mai, la prise de rendez-vous ne sera plus nécessaire pour accéder aux déchetteries. À cette date, les sept déchetteries des particuliers pourront accueillir les usagers aux nouveaux horaires suivants : de 9 heures à 12h30 et de 14 heures à 17h15, hors dimanches et jours fériés, avec un retour aux jours habituels d'ouverture. *La suite de l'article est à consulter sur le site de la CARA*



### Orange, fibre et téléphonie

Cette tour, haute de 25 mètres environ, fait dorénavant partie de notre environnement. Située au quartier des Breuils elle a été installée par l'opérateur Orange et a pour but de couvrir Saint-Augustin et la partie ouest de Breuillet. L'opérateur Orange informera la population de sa mise en service.

Dans le même temps la fibre s'installe dans nos rues et sera, elle aussi, très vite disponible pour chaque foyer. Pour les installations aériennes, des poteaux complémentaires seront implantés dans le début de l'été.

Testez votre éligibilité sur :

<https://www.charentemaritimetreshautdebit.fr/tester-mon-eligibilite/>

Il vous\_appartiendra ensuite de vous rapprocher de votre opérateur pour vous connecter.



### Commémoration du 8 mai 45

Le devoir de mémoire a été respecté dans la plus stricte intimité comme le Président de la République l'avait demandé.

C'est entouré de M Jean-Pierre Caillaud porte-drapeau, Rémy Rideaud président intérimaire de la FNACA du canton de La Tremblade pour hisser les couleurs et enfin de Loïc Guédon notre garde champêtre, que le Maire Francis Herbert a lu le message du Président de la République, déposé la gerbe suivie d'une minute de silence.

Vous retrouverez l'intégralité du discours présidentiel sur le site de la Mairie.

### Visite possible de votre propriété par le syndicat mixte du bassin de la Seudre

Ce syndicat va procéder à un diagnostic hydromorphologique des cours d'eaux du bassin de l'Estuaire de la Seudre. Les agents de ce syndicat sont autorisés, par décret préfectoral, à pénétrer sur la propriété privée, même close, des différentes communes concernées dont Saint Augustin, pour effectuer cette étude.

L'arrêté préfectoral, dans son intégralité est consultable en Mairie et sur le site internet.

## Reprise de l'école

C'est avec le maximum de précautions que cette reprise s'est faite, entrées individualisées pour chaque classe, affichages, distanciations et gestes barrière de rigueur, récréations séparées, horaires d'arrivée des enfants décalés, etc...

Véritable casse-tête, pour les enseignants, la mairie et les personnels de service qui doivent, chacun dans son domaine adapter les cours, la gestion des locaux, les horaires et les interventions sanitaires, en fonction d'un protocole défini par l'éducation nationale.

La moitié des enfants ont repris le chemin de l'école pour le moment, d'autres viendront peut-être les rejoindre dans les jours qui viennent impliquant une adaptation logistique pour respecter les règles sanitaires. Un affichage explicite et complet, des sens de circulation bien matérialisés, facilitent le respect de toutes ces règles sanitaires.

La restauration scolaire et l'accueil périscolaire ont pu être maintenues au vu de l'effectif présent. **Quoiqu'il en soit, tout est mis en œuvre pour préserver la santé de tous.**



Exemple d'affichage



## Masques alternatifs

La distribution des masques a été faite le week-end dernier, certes avec retard, ils nous étaient promis pour le week-end du 10 mai !!! Cette dotation est celle du **département de Charente Maritime**. Ce sont des masques normés AFNOR, lavables et donc réutilisables.

Concernant la distribution, nous avons rencontré plusieurs difficultés qui ont perturbé la remise en boîte aux lettres et aussi généré des erreurs.

**Tout d'abord, nous avons pris comme référence la dernière liste électorale.** Or comme rien n'est parfait, des adresses erronées, des personnes qui ont déménagé, des résidents qui ne votent pas à Saint Augustin, l'absence de nom sur les boîtes aux lettres etc., etc., certains d'entre vous n'ont peut-être pas été servis ou pas servis correctement.

**Les habitants qui auraient été oubliés, ceux qui ne votent pas à Saint Augustin mais qui y résident, les jeunes de 10 à 18 ans qui ne votent pas encore, sont invités à réclamer leur masque en mairie, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.**

Par ailleurs, **la dotation de la CARA et la commande de la mairie**, devraient nous arriver prochainement. Nous vous informerons en temps utile pour cette nouvelle attribution.

Vous avez remarqué que les masques livrés sont de deux sortes, un avec les élastiques à passer derrière les oreilles et l'autre avec les élastiques à passer derrière la tête. Le mode opératoire distribué avec les masques n'en faisait pas référence.

Nous félicitons tous les bénévoles qui fabriquent et/ou qui fournissent en matière première les couturières locales. Des habitants ont porté à la mairie des tissus que nous avons transmis à ces couturières bénévoles qui nous ont sollicité.

Encore merci à tous.

## Alerte citoyens

N'attendez pas, vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire en ligne sur le site suivant : <https://alertecitoyens.com/>

*Voir le dernier Saint-Aug'Infos*

## Vos contacts

Téléphone mairie : 05 46 23 23 37

Mail : [infos@mairie-saint-augustin.fr](mailto:infos@mairie-saint-augustin.fr)

Site MAIRIE : <http://www.mairie-saint-augustin.fr>

Téléphone Cara : 05 46 22 19 20

Mail CARA : [accueil@agglo-royan.fr](mailto:accueil@agglo-royan.fr)

Site CARA : <http://www.agglo-royan.fr>

**21 panneaux municipaux d'informations sont à votre disposition dans votre quartier**

**Vous informer utile est notre raison d'être...**